

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Une plaine charmante,
agréable et gracieuse

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3410 titres à ce jour. « La contrée au milieu de laquelle s'égrènent Sury et ses hameaux n'a pas la splendeur des pays où la majesté des hautes montagnes se mêle à la grandeur sauvage des horizons bornés de crêtes rocheuses, c'est la plaine, mais une plaine charmante, agréable et gracieuse, d'une grande fertilité et où il serait difficile de trouver une seule place vierge de la charrue, de la faux ou de la cognée. On trouve bien quelques oisifs dans l'enceinte des murs de Sury et dans certaines coquettes maisons qui l'entourent, petits rentiers, pour la plupart revenus après fortune faite de Saint-Étienne ou de Lyon et

par Joseph Berger

Le plancher céda
sous le poids des convives

La ville conserve quelques vestiges de ses fortifications datant du XI^e siècle, dont notamment une tour rue Gambetta. Les comtes du Forez résidaient au château dont la construction par Guillaume I^{er} fut achevée en 1079. Il appartient ensuite au connétable de Bourbon et à la couronne de France. Plusieurs monarques y séjournèrent. Au XIV^e siècle, lors d'une fête donnée en l'honneur du départ en croisade de Jean I^{er}, le plancher céda sous le poids des convives, faisant de nombreuses victimes. Cet accident fut à l'origine de l'expression « *la danse du Forez* » employée pour

évoquer un épisode malchanceux après une période de bonheur. La ville située au milieu de la plaine du Forez était une place marchande importante. On y exploitait la vigne, le chanvre, le calcaire et l'argile. Une trentaine de fours à chaux étaient installés près de la rue Franche et de la rue Poizat. Des tuiles, puis des briques furent fabriquées dès le XIV^e siècle. Sury-le-Comtal conserve plusieurs monuments historiques : le château de plaisance, édifié au XVII^e siècle et fortement endommagé par un incendie en 1937 ; l'église Saint-André de style gothique achevée en 1450 ; le pigeonnier des Chaux. La chapelle Saint-Étienne fut bâtie au début du XIV^e siècle, dans le cimetière communal.



finissant leurs jours à l'ombre ensoleillée des chênes sous lesquels ils ont joué dans leur jeune âge ; mais on n'y trouve aucun de ces demi-oisifs qui pullulent sur les trottoirs de nos grandes cités : médecins sans malades, avocats sans procès, hommes de lettres sans éditeurs ; la population est en grande majorité composée de commerçants actifs, de braves laboureurs et de quelques industriels intelligents. L'habitant de Sury d'ailleurs est le vrai type du Forézien : sobre et économe, doux et hospitalier, sans rancune, sans jactance. »

La légende des deux meuniers

Joseph Berger a choisi de restituer le fruit de ses recherches historiques dans le cadre d'un roman « avec les fioritures duquel il [lui] a été permis de chercher à tenir l'attention du simple lecteur en éveil et de causer quelque peu de la vie privée, des usages, des habitudes journalières, des croyances et même du langage de [ses] compatriotes ». Il commence son récit par la présentation générale de Sury-le-Comtal qu'illustre un sonnet extrait du recueil de poésies *Lyonnaises* (1896) et par les origines. Il raconte ensuite la légende de saint Rambert, la translation des reliques, la mort de Guillaume I^{er} et sa succession. En suivant les pas d'un étranger, M. Alexandre, l'auteur propose au lecteur une promenade dans les rues de Sury en 1877. Installé dans la ville, cet homme découvre les habitudes quotidiennes des habitants. Il visite l'église Saint-André et l'église Saint-Étienne ainsi que l'ancienne église Notre-Dame de la Mercy désaffectée et raconte la légende de saint Étienne. Il se promène sur les chemins de campagne et consulte les archives. Il peut ainsi retracer l'histoire de la ville et des territoires qui l'entourent. L'ouvrage raconte la légende des deux meuniers, illustrée par la chanson intitulée *Le moulin de grand'mère*. Il étudie l'étymologie de Sury, puis la charte des franchises octroyées par Guy VI qui fut à l'origine de la *Ville-Franche* (avec une reproduction et une traduction du texte). M. Alexandre se rend à Colombard et évoque l'ancienne réputation de Sury pour ses vins blancs. Il admire la plaine, répertorie les hameaux des environs, évoque la population et le travail des agriculteurs. Il raconte un incendie qui conduit à l'adoption d'une orpheline dont il décrit les jeux d'enfant, les vêtements et les occasions de réjouissance. Dans le cadre d'un concert de charité, Joseph Berger reproduit diverses chansons et poèmes.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**
**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 402 TITRES**

38 TITRES SUR
LA LOIRE
**Renseignements au
03 23 20 32 19**

UN PRINCE À SURY-LE-COMTAL

Sury-le-Comtal est l'une des villes les plus commerçantes du Forez, autrefois renommée pour la production de la chaux que ses voituriers transportaient chaque jour aux quatre coins de la plaine. La charte des privilèges octroyés par Guy VI, comte de Forez, en janvier 1277, évoquait déjà ses marchés et ses foires. Son territoire étant autrefois couvert par les eaux du lac de Forez, il ne fut occupé qu'à l'époque gallo-romaine. La ville doit sa notoriété dans l'histoire à un château fort que fit bâtir Guillaume I^{er}, tant pour surveiller la plaine que pour servir de refuge aux pauvres voyageurs et aux malades. Sury devint la résidence d'été du comte qui fit transporter les reliques de saint Rambert dans la chapelle située dans l'enceinte des fortifications du château. En 1317, les habitants, prétextant que la fermeture presque constante des poternes et pont-levis de la forteresse les empêchaient de faire leurs dévotions lorsqu'ils le souhaitaient, obtinrent l'autorisation de Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, d'édifier une nouvelle église placée sous le vocable de Saint-Étienne et dépendante du monastère de l'Île Barbe, près de Lyon. Néanmoins, l'église du château dédiée à saint André, incendiée puis réédifiée en 1360, devint l'église paroissiale lors de la réunion de la seigneurie de Sury à la couronne de France en 1531. François I^{er} vendit le domaine à Mathieu de Rostaing, le 13 septembre 1541, pour 13.000 livres tournois. Henri III habita le château de son ami Tristan de Rostaing quelque temps. Henri IV y séjourna également lorsque Sury revint à la couronne de France à la suite des guerres civiles. Cédée à plusieurs reprises, la seigneurie qui comprenait alors Saint-Marcellin et neuf autres paroisses fut érigée en marquisat au début du XVII^e siècle. En 1792, le château et les dépendances qu'il était parvenu à conserver appartenaient à la famille Jordan. La charte de 1277 qui affranchissait les habitants de la *leyde* du marché de Sury (droit levé sur la vente des marchandises), du péage, du fournage, des dîmes et de tous droits d'entrée et de sortie audit marché, fut à l'origine de ce qui fut appelé plus tard la *Ville-Franche*. Cette partie de la cité était délimitée par une enceinte particulière et regroupait une population d'anciens nomades attirés par les marchés et qui s'y étaient définitivement fixés. Ils n'avaient aucune relation avec les habitants de la ville proprement dite ; la séparation était si grande que même à la fin du XIX^e siècle, les habitants de la rue Franche (ou Grand-Rue) avaient une prononciation différente de celle des autres quartiers.

Réédition du livre intitulé *Un Prince à Sury-le-Comtal*, paru en 1899.
Réf. 1887-3414. Format : 14 X 20. 142 pages. Prix : 20 € Parution : mars 2016.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou
 XXXXXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
 D'HISTOIRE**
 sur Internet...
 www.histoire-locale.fr



Bulletin de souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
 02250 Autremencourt
 Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2016
 1887-3414

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
 du n° situé au verso de
 votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

Téléphone (obligatoire):

Date:/..../201..

Je commande « UN PRINCE À SURY-LE-COMTAL » :

..... ex. au prix de 20 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2016 (424 pages)

- 3 402 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.